



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Rapport du comité de la ligue pour l'année 2012

Organisation

Début 2009, la Ligue pulmonaire genevoise installait ses consultations de suivi technique pour patients apnéiques dans de nouveaux locaux, à Carouge. Après trois années de pratique adéquate sous cette forme (les prescripteurs adressant leurs patients à la LPGE), l'exercice 2012 a été celui d'une adaptation de l'organisation aux besoins des pneumologues avec l'introduction de consultations décentralisées auprès d'un certain nombre de cabinets médicaux. Les patients bénéficient ainsi d'une unicité de lieu et de temps pour leurs consultations CPAP et profitent ainsi pleinement d'une collaboration directe entre les prestataires de soins de la ligue et les pneumologues prescripteurs. Ce nouveau mode de collaboration a, par ailleurs, immédiatement généré une légère augmentation du nombre de nouveaux patients suivis par la Ligue, point à relever dans un contexte concurrentiel toujours aussi tendu à Genève.

Personnel

L'année 2012 a vu l'entrée en fonction d'une nouvelle collaboratrice au sein de l'équipe des soins "CPAP", suite au départ d'une des physiothérapeutes du Centre antituberculeux (CAT) et anticipant en cela le regroupement de l'ensemble de cette équipe à la Ligue. Ce mouvement a été finalisé au 1^{er} janvier 2013, avec l'intégration de deux autres physiothérapeutes jusqu'alors en fonction au CAT, sur des postes financés par la Ligue pulmonaire. Pour sa part, l'équipe administrative, renouvelée en 2011, n'a pas connu de changements en 2012.

Comité

Le Comité (bureau) de la Ligue pulmonaire genevoise - sans modification dans sa composition hormis un changement à sa présidence, le Dr Laurent Favre ayant repris, ad interim, cette position suite à la démission du Dr Christiane Courteheuse - s'est réuni à quatre reprises en 2012.

Convention liant la LPGE aux Hôpitaux universitaires de Genève

La convention liant la Ligue pulmonaire genevoise aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), datant de février 2005, a été dénoncée avec effet au 31.12.2012. Cette convention, dans les modalités de collaboration qu'elle fixait, ne répondait plus complètement aux réalités de l'activité déployée par la LPGE. Elle sera remplacée, en 2013, par un nouvel accord qui intégrera la question de la reprise des postes de physiothérapeutes du CAT jusqu'alors financés par la Ligue au sein de son propre effectif, la poursuite, toutefois, de la prise en charge des patients apnéiques du CAT dans les locaux du Service de pneumologie des HUG ainsi qu'une précision du périmètre d'intervention des infirmier-ères du CAT dont l'activité est financée par la Ligue. Le cahier des charges de ces dernier-ères a été remanié, en étroite coordination entre la Ligue, le Service de pneumologie et la Direction des soins des HUG.

Collaboration transfrontalière

2012 a permis la poursuite de la collaboration fructueuse initiée fin 2011 avec l'Agir à dom, partenaire français oeuvrant dans le même domaine d'activité que la Ligue. Ce partenariat, qui offre un intérêt direct d'un certain nombre de patients concernés, à titre ponctuel (vacances) comme de façon plus continue (vie professionnelle et privée répartie de chaque côté de la frontière) est appelé à se développer au cours des prochaines années.

Journée scientifique

Organisée, comme chaque année, dans d'excellentes conditions au Centre de conférences de Varembe (CCV), la 26^e journée scientifique de la LPGE s'est tenue le 15 novembre 2012 sur le thème "Pneumologie, pédiatrie et maladies infectieuses", avec des orateurs provenant des centres hospitalo-universitaires de Genève, Lausanne, Paris, Lyon (F). La participation (médecins de premier recours, pneumologues, prestataires de soins spécialisés) a été, comme chaque année, importante. Cette manifestation est soutenue, par des partenaires de l'industrie, à titre d'exposants et/ou de sponsors.

La prochaine journée aura lieu le 14.11.13, autour d'une double problématique: pneumologie et radiologie, d'une part et asthme, d'autre part.

Recherche

En 2013, CHF 202'000.- ont été consacrés par la LPGE au soutien de cinq projets de recherche (le détail de ces soutiens est indiqué en page 5 du présent rapport).

Concernant la recherche, on relèvera également que M. Olivier Contal, prestataire de soins de la LPGE, dont une partie de l'activité de recherche avait justement été financée par la Ligue au cours des dernières années, a soutenu avec succès en 2012 une thèse de doctorat portant sur une thématique en lien direct avec le domaine d'activité de la LPGE.

Révision des comptes

Les comptes de l'exercice 2012 ont été révisés par la société Audit & Cie SA (Genève) qui a remis son rapport le 21 mai 2013. Ce rapport est disponible, sur demande, auprès de la direction de la Ligue pulmonaire genevoise.

Conclusion et remerciements

Le Comité de la Ligue pulmonaire genevoise tient à remercier l'ensemble des collaborateurs de la LPGE et les collègues partenaires du Centre antituberculeux pour le travail effectué dans l'intérêt des patients, des médecins prescripteurs et de l'association "Ligue pulmonaire" en général. La Ligue souhaite aussi remercier les pneumologues qui lui adressent leurs patients pour leur confiance et leur fidélité.

Pour le comité:
Dr Laurent Favre, Président ad interim
Bernard Meier, Directeur



Rapport du trésorier pour l'exercice 2012

Les comptes de la Ligue présentent cette année un bénéfice de CHF 25'498.-, pour un bilan total de CHF 4'985'491.-, en hausse de CHF 328'069.-.

Les produits se montent à CHF 4'150'538.53.-, dont CHF 3'746'605.- (+11.6%) sont générés par la location et vente d'appareils respiratoires, et CHF 150'293.- d'attributions de réserves, les autres postes de revenus, dont la redistribution du Fundraising LPS pour CHF 91'466.-, ne présentant pas de variations significatives.

Les charges se décomposent principalement comme suit:

- Charges salariales globales : CHF 1'128'949.- hausse de CHF 33'152.-, en raison principalement d'une fraction de poste additionnelle dans les salaires facturés par les HUG dans le cadre de la convention LPGE-HUG, ainsi que de nouvelles charges salariales décentralisées dans des cabinets de prescripteurs-partenaires.
- Entretien, achats de matériel et d'oxygène liquide : CHF 1'223'363.-, en baisse de CHF 49'780.-, l'écart étant imputable aux variations non-planifiables du cycle de renouvellement du matériel
- Frais administratifs et loyer: CHF 112'874.- et CHF 144'449.- respectivement, en baisse de CHF 18'636.- d'une année sur l'autre en raison partiellement de la sous location de locaux spécialisés pour CHF 12'900.-.
- Redevances et cotisations dues à la LPS : CHF 231'928.-, en hausse de CHF 14'703.-.
- Les amortissements pour CHF 515'782.- en baisse mécanique liée au changement réglementaire de période d'amortissement initié en 2009 (sur 3 ans pour les appareils, 4 ans dès 2011, et 10 ans pour les locaux).

Le résultat financier présente une plus-value de CHF 72'342.-

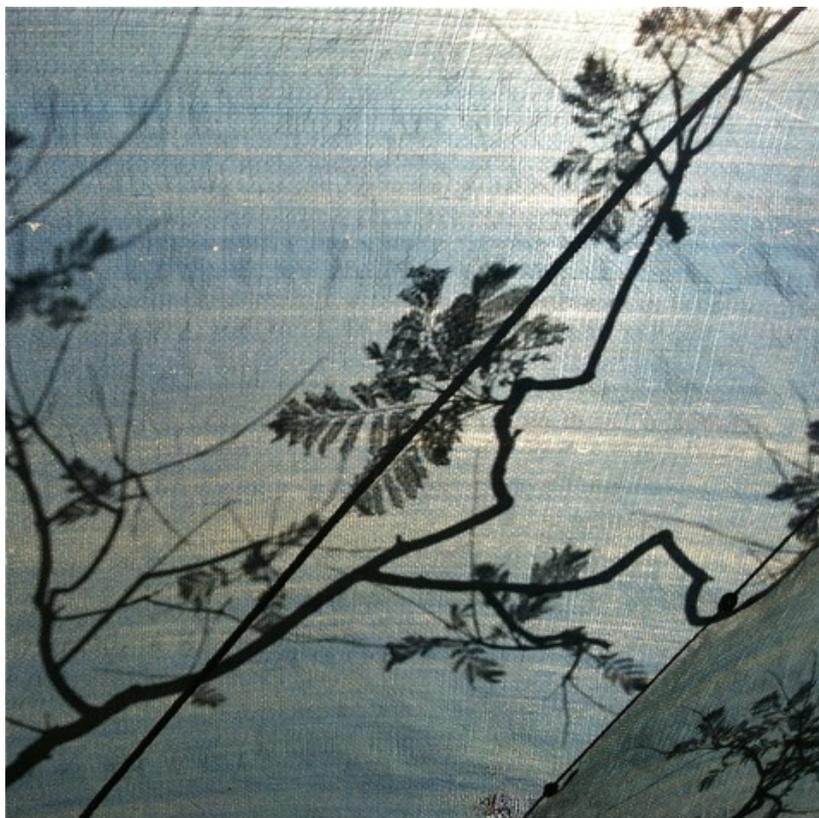
A noter au passif du bilan, avant répartition du bénéfice, une dissolution de la réserve pour la recherche de CHF 110'534.- affectée au soutien de plusieurs projets, d'une affectation de CHF 39'759.- de la réserve pour le personnel pour les salaires liés aux HUG.

Cette année, l'attribution suivante a été prévue par le bureau de la Ligue: CHF 150'000.- à la réserve générale et CHF 300'000.- à la réserve pour la recherche, cette dernière en prévision de charges nouvelles, dès 2013 qui découleront de la création d'un fonds de recherche de la Ligue pulmonaire suisse au plan national.

Le bénéfice 2012, déjà mentionné de CHF 25'498.-, vient s'ajouter au compte capital du bilan, qui atteint ainsi CHF 1'518'844.-.

Concluons en remerciant encore une fois nos partenaires et nos donateurs.

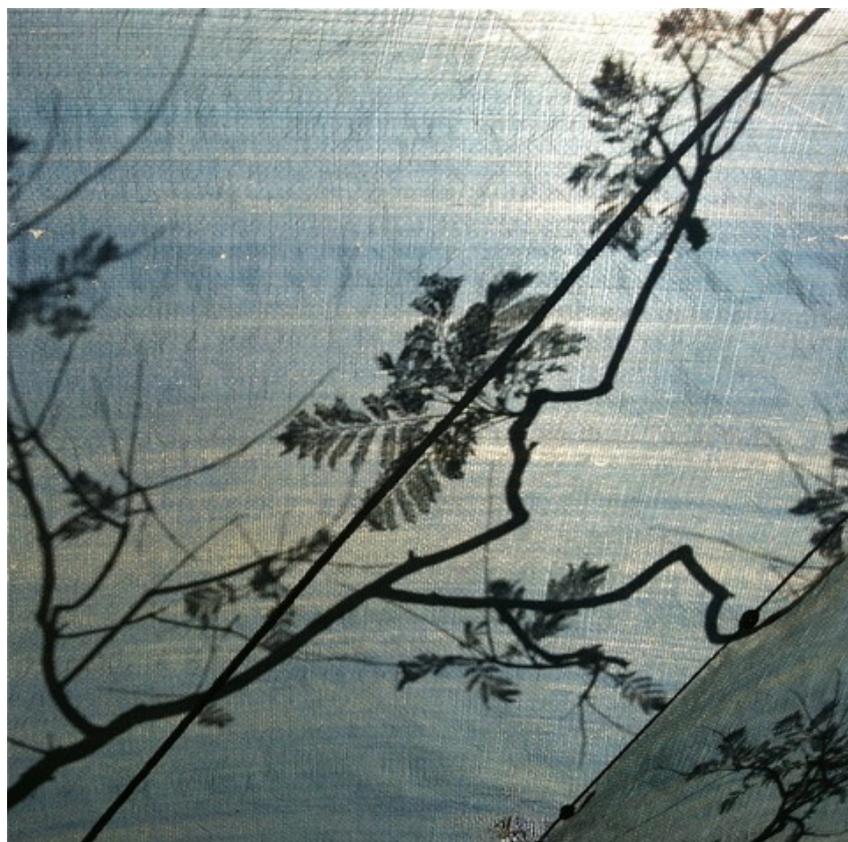
Hubert Turrettini, Trésorier



Bilan au 31 décembre 2012

(avec chiffres comparatifs de 2011)

	2012	2011
ACTIF	CHF	CHF
Caisse	1'861.90	1'900.20
La Poste	646'462.74	296'152.56
Banque	99'657.47	25'554.34
Portefeuille-titres	2'307'200.00	2'310'077.00
Débiteurs	997'304.85	1'069'108.05
Impôt anticipé à récupérer	5'831.51	3'485.54
Actifs transitoires	5'142.85	45'175.60
Produits à recevoir	0.00	2'800.00
Appareils respiratoires	686'209.00	628'048.00
Aménagements	235'820.00	275'120.00
Informatique	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	4'985'491.32	4'657'422.29
	2012	2011
PASSIF	CHF	CHF
Passifs transitoires	703'815.23	719'885.75
TVA à payer	30'626.96	11'692.28
Réserve pour appareils respiratoires	200'000.00	200'000.00
Réserve générale	437'919.00	287'919.00
Réserve lutte contre le tabagisme	205'000.00	205'000.00
Réserve pour l'enseignement	250'000.00	250'000.00
Réserve pour le personnel	797'976.70	837'735.70
Réserve pour la recherche	841'309.61	651'843.61
Capital	1'518'843.92	1'493'345.95
TOTAL DU PASSIF	4'985'491.32	4'657'422.29
Fortune Legs (hors bilan)	1'636'572.00	1'575'850.00



Compte de profits et pertes de l'exercice 2012

(avec chiffres comparatifs de 2011)

	2012 CHF	2011 CHF
PRODUITS		
Locations et vente appareils respiratoires (CPAP)	2'472'759.37	2'215'858.53
Locations et vente appareils respiratoires (Oxygène)	1'273'845.73	1'274'609.45
Produits des Journées scientifiques	20'727.59	22'590.01
Produits des Journées des directeurs LPS	21'191.30	0.00
Redistribution du Fundraising de la LPS	91'466.00	87'488.00
Affectation réserve pour la recherche	110'534.00	0.00
Affectation compensation salaire HUG	39'759.00	0.00
Cotisations et dons	4'545.00	8'659.30
Plus-value sur titres	58'979.00	27'937.29
Revenus titres et intérêts créanciers	56'731.54	53'514.98
TOTAL DES PRODUITS	4'150'538.53	3'690'657.56
CHARGES		
Enseignement thérapeutique	9'700.01	70'567.83
Personnel soignant sous-traitant (CAT-Physios)	227'696.35	221'351.60
Personnel soignant sous-traitant (CAT-Infirmiers)	263'702.75	259'619.99
Personnel sous-traitant (Consultations externes)	26'832.00	0.00
Compensation salaire HUG	39'759.00	0.00
Salaires personnel soignant Ligue	198'106.55	184'929.80
Salaires personnel administratif Ligue	363'151.97	359'327.35
Frais des Journées Scientifiques	20'151.89	20'047.10
Frais des Journées des directeurs LPS	28'452.50	0.00
Aide financière aux patients	16'400.00	0.00
Entretien des appareils respiratoires	37'230.01	51'034.28
Achats petit matériel pour appareils	275'794.25	300'702.05
Achat oxygène liquide	910'338.96	921'407.43
Redevance et cotisations LPS	231'927.61	217'224.25
Loyer et charges	144'449.40	152'636.67
Frais administratifs	112'874.57	123'523.69
Intérêts et frais bancaires	33'715.91	32'917.91
Moins-value sur titres	7'128.00	15'961.54
Différences de changes	2'524.99	13'645.65
Soutien projets de recherche	202'000.00	0.00
Attribution réserve générale	150'000.00	75'000.00
Attribution réserve pour la recherche	300'000.00	0.00
Charges sur exercices clos	7'322.00	6'566.60
Amortissements des appareils et installations	515'781.84	648'998.99
TOTAL DES CHARGES	4'125'040.56	3'675'462.73
RESULTAT DE L'EXERCICE	25'497.97	15'194.83

Nota bene: le mode de comptabilisation des charges et produits liés à la recherche a été modifié en 2012 (mention directe dans le compte de P&P, alors que ces mouvements, à l'exception du fundraising de la LPS, émergeaient précédemment uniquement au passif du bilan).

Provenance et affectation des fonds (pour l'exercice 2012)

	CHF
Provenance des fonds	
Fundraising de la Ligue pulmonaire suisse (LPS)	91'466.00
Fonds de recherche de la LPGE	110'534.00
Total disponible pour affectation	202'000.00
Affectation des fonds	
Autocorps anti-apolipoprotéine-A+. (Dr Pascale Roux-Lombard, HUG)	45'000.00
TNF Inhibition combined with tuberculosis Chemotherapy to Enhance bacterial Clearance and to shorten Treatments. (Dr Irène Garcia-Gabay, UniGE)	45'000.00
Affections respiratoires chroniques responsables de décompensations hypercapniques aux Soins intensifs. Analyse étiologique et importance des troubles respiratoires du sommeil. (Dr Dan Adler).	40'000.00
Rôle des oxydants (NADPH oxidase) dans la pathogénèse de l'emphysème. (Prof. Constance Barazzone Argiroffo, HUG, UniGE).	35'000.00
Représentations de la tuberculose et impact sur l'adhérence au traitement. (Dr Clara Barrelet, Prof. Jean-Paul Janssens, HUG, UniGE)	27'000.00
Total affectations	202'000.00

Evoluer, pour mieux répondre aux attentes

Fondée en 1912, la Ligue pulmonaire genevoise déploie son activité dans le domaine des maladies et affections respiratoires. Elle prend en charge les patients qui lui sont adressés par les pneumologues pour un suivi dans le domaine des apnées du sommeil, certaines insuffisances respiratoires, ainsi que par les médecins de premier recours pour des questions relatives à la prévention et à l'enseignement thérapeutique.

La Ligue pulmonaire genevoise équipe et assure l'accompagnement technique des personnes recourant, pour le traitement des apnées du sommeil, à un CPAP (continuous positive airway pressure; appareil établissant une pression positive continue de la respiration). Elle prend, d'autre part, directement en charge des patients nécessitant une oxygénothérapie (concentrateur, oxygène liquide). Par l'intermédiaire du CAT, la Ligue est directement concernée par la prévention et le traitement de la tuberculose. Dans ce domaine, elle est mandatée par l'Etat de Genève (règlement K 1 15.01).

Principales prestations

La Ligue pulmonaire genevoise a choisi de faire évoluer ses prestations, d'en développer certaines modalités ou encore de renforcer ses exigences qualitatives:

- Consultations communes pneumologue-soignant
- Consultations techniques au cabinet du pneumologue
- Consultations ambulatoires en milieu hospitalier
- Continuité et professionnalisme de la prise en charge
- Suivi à domicile
- Horaires spéciaux
- Collaboration transfrontalière
- Mise à disposition de matériel
- Contribution au développement technologique
- Enseignement thérapeutique
- Soutien à la recherche
- Journée scientifique

Consultations communes pneumologue-soignant

Depuis le printemps 2012, des consultations menées conjointement par le pneumologue et le prestataire spécialisé de la Ligue pulmonaire permettent de conjuguer le suivi médical et la prise en charge technique du traitement par CPAP, dans une interaction immédiate entre professionnels, dans l'intérêt direct du patient (unité de temps, de lieu, de moyens).

Ce mode de travail en binôme peut également se réaliser dans les locaux de la Ligue pulmonaire (avec mise à disposition ponctuelle d'un cabinet pour le pneumologue) à la demande du prescripteur.

Consultations techniques au cabinet du pneumologue

Dans les cas où des consultations communes pneumologue-soignant ne sont pas prévues, nos prestataires en soins respiratoires peuvent néanmoins réaliser la prise en charge des patients du pneumologue-prescripteur à son cabinet. Ces consultations sont assurées de manière autonome (exportation des prestations de la Ligue), mais permettent des interactions immédiates avec le pneumologue en cas de besoin et garantissent au patient un lieu unique pour le suivi de son traitement CPAP.

Consultations ambulatoires en milieu hospitalier

Depuis la rentrée de janvier 2013, ce sont des collaborateurs de la Ligue pulmonaire genevoise qui assurent, en tant qu'intervenants externes, l'essentiel des prestations spécialisées dans le domaine des apnées du sommeil au Centre antituberculeux et au Laboratoire du sommeil des HUG.

Consultation à domicile

A la demande du prescripteur, nous assurons les consultations de suivi CPAP au domicile du patient, lorsque celui-ci n'est pas à même de se déplacer.

Continuité et professionnalisme de la prise en charge

La prise en charge du patient par les prestataires spécialisés de la Ligue pulmonaire va bien au-delà de la mise à disposition initiale du matériel: oxymétrie, titration, essais multiples, appréciation de la compliance, recherche du matériel (masque en particulier) le plus adapté, répétition possible des consultations, etc. font partie intégrante du suivi proposé, en concertation avec le prescripteur.

Horaires spéciaux

Dès réflexions sont en cours pour étendre les plages horaires des consultations de suivi CPAP (élargissement à certaines pauses de midi, début de soirée, voire certains samedis), dans le but de faciliter l'accès aux consultations pour des patients contraints par leurs horaires de travail.

Collaboration transfrontalière

Depuis le début de l'automne 2012, une collaboration avec l'Agir à dom (www.agiradom.com) est destinée à faciliter l'accès à des prestations de part et d'autre de la frontière pour les patients de la Ligue, et réciproquement.

Mise à disposition de matériel

Selon les besoins des prescripteurs et de manière à permettre des pré-équipements au cabinet en préalable à un suivi par la Ligue, du matériel est mis à disposition des pneumologues.

Contribution au développement technologique

Depuis de nombreuses années, la Ligue pulmonaire genevoise est un partenaire privilégié des principaux fournisseurs d'équipement dans le domaine des soins respiratoires.

Enseignement thérapeutique

Une nouvelle offre de séances éducatives destinées aux patients, centrée sur leurs besoins et ceux des prescripteurs, est en cours d'élaboration en collaboration avec le Dr Monique Chambouleyron, pneumologue et spécialiste en éducation thérapeutique du patient, et différents partenaires du réseau sanitaire genevois.

Soutien à la recherche

La Ligue pulmonaire genevoise soutient annuellement plusieurs projets de recherche, principalement dans le contexte hospitalo-universitaire. Au cours des dernières années, des projets émanant d'autres spécialités que la pneumologie ont été soutenus en raison de leur intérêt pour le domaine respiratoire.

Journée scientifique

Chaque année, au mois de novembre, la Ligue pulmonaire genevoise propose une journée thématique sur des problématiques respiratoires destinée aux médecins de premier recours, aux prestataires de soins spécialisés... et aux pneumologues.



Organisation

Bureau/comité

Dr Gérald d'Andiran, Dr Laurent Favre (président ad interim), Dr Stéphane Grandin, Prof. Jean-Paul Janssens (médecin-référent), M. Bernard Meier (directeur), Prof. Thierry Rochat, Dr Etienne Perrin, M. Hubert Turrettini (trésorier)

Soins

Mme Cécile Karabudak¹, MM. Houssaine Belkébir, Carlos Rodriguez

Equipe soignante au Centre antituberculeux des HUG (Service de pneumologie):

- physiothérapeutes (CPAP): Mmes Sandrine Molleyres², Cécile Sanchez, MM. Olivier Contal, Franck Siebenhaar, Hiromitsu Takahashi
- infirmier-ère-s (ventilation non-invasive, oxygénothérapie): Mmes Pamela Berney-Farr, Pascale Hintermann-Bourqui, M. Patrick Pasquina

¹ Dès le 01.10.2012

² Jusqu'au 31.07.2012

Administration et logistique

Mmes Stephanie Bellwalder, Angelina Bretton, Vicky Janssens, Patricia Rosselló, MM. Daniel Isgro, Bernard Meier (directeur)

Informatique

ABC Informatique (M. Victor Gabriel)³

³ Jusqu'au 30 juin 2012: Pierre Courteheuse

Comptabilité

Gonet Conseils SA

Révision

Audit & Cie SA

Consultations

CAROUGE

Ligue pulmonaire genevoise (siège social), Av. Cardinal-Mermillod 42-44, 1204 Genève
T: +41 22 309 09 90 | F: +41 22 309 09 91, info@lpge.ch | www.lpge.ch

Horaire: Lu-Ve, 08h30 - 12h00, 13h00 - 17h00 (sur rendez-vous)

Accès

- avec les **transports publics** (TPG):
tram 12, arrêt "Armes", distance 500 mètres à pied par la rue St-Joseph, la rue de la Filature et l'av. Cardinal-Mermillod
bus 11, 21, arrêt "Fontenette", distance 50 mètres à pied par l'av. Cardinal-Mermillod
- en **voiture**: parking du Centre commercial et administratif de Carouge.

CHANTEPOULET (CORNAVIN)

CMSE - Dr Philippe Kehrer, Rue de Chantepoulet 21, 1201 Genève

PETIT-LANCY

Groupe médical du Petit-Lancy, Cabinet du Dr Etienne Perrin, Av. du Petit-Lancy 29, 1213 Petit-Lancy

SERVETTE

Cabinet du Dr Stéphane Grandin, Rue de la Servette 55, 1202 Genève

CENTRE ANTITUBERCULEUX

HUG - Service de pneumologie, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 14

BELLE-IDEE

Laboratoire du sommeil, Av. du Petit-Bel-Air 2, 1225 Chêne-Bourg

FRANCE

Agiradom, Z.I. des Bordets, 130, rue des Bernacles, F-74130 Bonneville, Tél. +33 4 50 37 00 64





Alphonse Eugène Lecadre (1842-1875), Le Sommeil

26e journée scientifique de la Ligue pulmonaire genevoise

Pneumologie, pédiatrie et maladies infectieuses

Genève, 15 novembre 2012

09h00 - 16h00

Centre de Conférences de Varembé (CCV)

Chaque année, la Ligue pulmonaire genevoise (LPGE) organise une journée scientifique sur un thème de pneumologie à l'intention des médecins internistes, généralistes, pneumologues, pédiatres, allergologues, oto-rhino-laryngologistes et oncologues de Suisse romande et de la France voisine. Cette journée est également ouverte aux prestataires de soins respiratoires (physiothérapeutes, infirmiers, etc.)

La 26^e journée scientifique est organisée avec la participation et le soutien de nombreux sponsors et exposants.